

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenue le 20<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2019, à 18:35 heures, à l'Hôtel de Ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, à laquelle étaient présents :

M. Jérôme Lavoie,	conseiller	district no. 1
M. Nicholas Tremblay,	conseiller	district no. 2
Mme Nathalie Perron	conseillère	district no. 3
M. Gabriel Brassard	conseiller	district no. 4
Mme Nathalie Girard,	conseillère	district no. 5
Mme Nicole Dufour,	conseillère	district no. 6

Mme Carolle Perron, Directrice générale

Sous la présidence de M. Deny Tremblay, maire.

Les membres du Conseil présents forment quorum.

Aucun citoyen n'était présent à l'assemblée.

**RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Que tous les membres du conseil présents à l'assemblée extraordinaire et étant sur le territoire de la Municipalité, renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 157, du Code municipal.

**1. Adoption de la liste des comptes déjà payés au montant de 73 853.32 \$ et des comptes à payer au montant de 285 181.76 \$ totalisant la somme de 359 035.08 \$**

**Résolution 2019-11-396**

Il est proposé par M. Nicholas Tremblay, conseiller  
Appuyé par M. Gabriel Brassard, conseiller  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil municipal de Saint-Ambroise adopte le projet d'ordre tel que proposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité de Saint-Ambroise pour le paiement des comptes payés d'avance au montant de 73 853.32 \$ et les comptes à payer au montant 285 181.76 \$ pour un grand total de 359 035.08 \$.

Que la liste des comptes 2019-11 incluant les versements de la rémunération salariale brute soit :

➤ Paie #43	17 326.63 \$
➤ Paie #44	27 323.29 \$
➤ Paie #45	16 237.41 \$
➤ Paie #46	20 722.75 \$
➤ Remises provinciales	14 859.79 \$ (paies #43 à #45)
➤ Remises fédérales	13 494.94 \$ (paies #41 à #45)

Que la liste des comptes soit annexée au dossier 2-8-2 de la Municipalité de Saint-Ambroise pour références.

Que la directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à en faire le paiement.

1. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Monsieur Gabriel Brassard propose de lever la présente séance à 18h36.

Carolle Perron  
Directrice générale

Deny Tremblay  
Maire

Carolle Perron  
Directrice générale